

PUBLICITÉ 21 – 29
effective en 2022

PUBLICITE
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L.331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Le Préfet de la région Ile-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 21-28

Date de la demande complète : 10/01/22 – dossier enregistré en 2021 (26/11/2021)

Nom du demandeur et objectifs : M. Olivier SCHINTGEN, gérant de l'EARL LE BOIS RACINE, dont le siège social se situe à VERT-LE-GRAND, souhaite reprendre des terres agricoles exploitées par M. Stéphane BERTHELOT, gérant de l'EARL LES HUNES, dont le siège social se situe à CERNY .

La demande porte sur une surface de 48 ha 97 a 85 ca soit les parcelles suivantes :

Communes	Réf. Cadas- trales	Surface en ha	Propriétaires
Janville-sur-Juine	B233	0,0900	Mme Armelle VERMERSEH
Janville-sur-Juine	B243	0,1400	Mme Armelle VERMERSEH
Janville-sur-Juine	B261	0,5545	Mme Armelle VERMERSEH
Janville-sur-Juine	B404	17,4360	Mme Armelle VERMERSEH
Janville-sur-Juine	B405	8,9410	Mme Armelle VERMERSEH
Villeneuve-sur-Auvers	ZA54	1,6000	Mme Armelle VERMERSEH
Janville-sur-Juine	B402	10,4160	M. Jean VINTEJOUX
Janville-sur-Juine	B403	9,8010	M. Jean VINTEJOUX

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne après publication pendant un mois de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne
Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIAAF)
<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEYSSENOT Annè (01 60 76 33 70) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr ou anne.leysse-not@essonne.gouv.fr